

racine d'iris de Flo-

rence. . . . . 6 déc<sup>mes</sup> [12 grains.]sucre blanc. . . . . 4 déc<sup>mes</sup> [8 grains.]*Collyre résolutif.*

Prenez infusion de fleurs de

sureau . . . . . 128 g<sup>mes</sup> [4 onces.]

acétate de plomb cristal-

lisé. . . . . 6 gouttes [6 grains.]

teinture alcoolique vul-

néraire. . . . . 8 g<sup>mes</sup> [2 gros.]

Mêlez.

*Collyre sec.*

|                |                   |                              |
|----------------|-------------------|------------------------------|
| Sucre blanc. . | } de chaque . . . | 4 g <sup>mes</sup> [6 gros.] |
| Oxide de zinc. |                   |                              |

Réduisez en poudre fine.

Mêlez.

On s'abstient d'ajouter ici un plus grand nombre de collyres ; le besoin et les circonstances détermineront mieux la prescription des autres.

## SECTION XIII.

LOTIONS, FOMENTATIONS, INJECTIONS,  
BAINS, &c.

## LOTIONS.

CE sont des infusions ou des décoctions de plantes, animées quelquefois par des solutions

plus ou moins chargées de sels, par des liqueurs plus ou moins alkooliques, avec lesquelles on lave les parties malades, en employant des éponges ou des linges.

## F O M E N T A T I O N S.

Ce sont, ou les mêmes liqueurs qui servent aux lotions, mais dont on imbibe des flanelles pour les appliquer sur les parties malades, et les y fixer un certain temps, ou bien des plantes bouillies, cuites, ou même des substances séchées, salines ou humectées, mises dans des sachets de toile.

Ces diverses fomentations sont employées chaudes ; leurs effets sont de ramollir ou fortifier, ou dessécher, ou résoudre.

Les mêmes liqueurs servant aux injections, s'appliquent aussi quelquefois à l'aide de plumasseaux et de compresses sur les plaies extérieures.

## B A I N S.

Ils peuvent être envisagés comme des espèces de fomentations ou lotions : tantôt c'est de l'eau pure, tiède ou chaude, tantôt froide ou à la glace, dont les effets diffèrent essentiellement, suivant les degrés de température qu'elle possède à l'instant où il s'agit de l'employer à l'extérieur, en qualité de bains.

On donne le nom de douches aux liquides que par des moyens convenables on fait tomber d'une certaine hauteur sur les parties affectées, et celui de bain de vapeurs, au procédé par lequel on applique au corps l'eau réduite en gaz; enfin on détermine vers un point de sa surface les vapeurs d'une substance solide ou liquide.

L'eau qui est la matière ordinaire du bain, et quelquefois des douches, est chargée de principes de végétaux âcres, amers ou aromatiques, souvent aussi de combinaisons sulfureuses et salines, telles qu'elles existent dans les eaux minérales naturelles, mais dans des proportions beaucoup plus considérables. Ainsi le sulfure de potasse, le tartrite de fer desséché, le muriate de mercure oxigéné, entrent quelquefois dans la composition des bains, et même des douches.

#### INJECTIONS.

Ce sont des médicamens liquides que l'on introduit à l'aide d'une seringue dans les ouvertures naturelles ou contre nature. Leur composition varie, selon le but qu'on se propose, l'étendue de la cavité à laquelle on les destine, et le nombre de fois que l'on doit la réitérer. Ils consistent en infusions, décoctions, mixtures, &c.

*Vin aromatique.*

Prenez espèces aromatiques..... 64 g<sup>mes</sup> [ 2 onces. ]  
 gros vin rouge..... 1 k<sup>me</sup> [ 2 livres. ]

Mettez en digestion pendant douze heures ;  
 passez avec expression et préparez - le à mesure  
 du besoin , autrement il tourneroit prompte-  
 ment à l'acide , et ne rempliroit pas l'indication.

Lorsque le vin est appliqué à l'extérieur ,  
 comme fomentation aux différentes régions du  
 corps , peu importe qu'il ait quelques-uns des  
 inconvéniens qu'on a voulu éviter dans le nou-  
 veau mode proposé pour les vins médicaux ,  
 pourvu que dans la préparation on s'en tienne  
 à le faire macérer sur des plantes résineuses ,  
 aromatiques et sèches , et qu'il soit employé  
 peu de temps après sa préparation. Cette tein-  
 ture , telle qu'elle est , opérera toujours sans  
 la filtration , son effet tonique ou résolutif.

*Eau végéto-minérale.*

Prenez eau de rivière..... 1 k<sup>me</sup> [ 2 livres. ]  
 acétate de plomb liquide ,  
 depuis..... 8 g<sup>mes</sup> [ 2 gros ]  
 jusqu'à..... 16 g<sup>mes</sup> [ 4 gros. ]

Mêlez en agitant.

On peut également employer l'acétate de  
 plomb cristallisé , en proportionnant la dose.

*Eau anti-psorique.*

Prenez feuilles de tabac séchées. . . 1 k<sup>me</sup> [ 2 livres. ]  
 Faites bouillir légèrement dans  
 eau commune . . . . . 7 k<sup>mes</sup>  $\frac{1}{2}$  [ 15 livres. ]  
 Ajoutez à la fin, carbonate de sou-  
 de . . . . . 128 g<sup>mes</sup> [ 4 onces. ]  
 Passez et conservez pour l'usage.

La dose est de 128 grammes [ 4 onces ] pour  
 chaque friction, qui peut être répétée deux fois  
 par jour.

*Injection émolliente.*

Prenez espèces émollientes . . . . 32 g<sup>mes</sup> [ 1 once. ]  
 Faites bouillir dans eau commune. 128 g<sup>mes</sup> [ 4 onces. ]  
 Passez.

*Fomentation ou Injection résolutive.*

Prenez infusion aromatique . . . . 1 k<sup>me</sup> [ 2 livres. ]  
 miel rosat . . . . . 64 g<sup>mes</sup> [ 2 onces. ]  
 On peut ajouter au besoin,  
 alkool camphré, depuis . . 8 g<sup>mes</sup> [ 2 gros ]  
 jusqu'à . . . . . 32 g<sup>mes</sup> [ 1 once. ]

*Fomentation ou Injection anti-septique.*

Infusion amère . . . . . } de chaque.  $\frac{1}{2}$  k<sup>me</sup> [ 1 livre. ]  
 Décoction de quinquina. }  
 Animez, suivant l'indication,  
 avec alkool camphré. 32 à 64 g<sup>mes</sup> [ 1 à 2 onces. ]

*Fomentation tonique.*

- Prenez écorce de chêne. . . . . 48 g<sup>mes</sup> [3 onces.]  
 eau de rivière. . . . . 1 k<sup>me</sup> [2 livres.]  
 Faites bouillir jusqu'à la réduction d'une livre; ajoutez  
 à la colature,  
 sulfate acide d'alumine . . . 12 g<sup>mes</sup> [3 gros.]

## SECTION XIV.

*VÉSICATOIRES.*

CE sont des topiques qui, appliqués sur la peau, l'irritent et en font lever l'épiderme sous la forme d'ampoules remplies d'une liqueur jaunâtre lymphatique, et d'un volume plus ou moins considérable.

Les cantharides forment la base des vésicatoires les plus usités. Aucune substance végétale ou animale, jusqu'à présent, ne jouit à un degré aussi éminent, des propriétés qui caractérisent ce genre d'insectes, que les naturalistes ont rangé dans la seconde section de l'ordre des coléoptères. La vogue qu'elles ont prise à titre d'épispastique, est aujourd'hui si générale, qu'on peut bien les regarder comme une des principales ressources de l'art de guérir, soit dans les maladies aiguës, soit dans les maladies chroniques, soit dans les affections rhumatismales, &c.

La manière de procéder à la récolte et à la conservation